

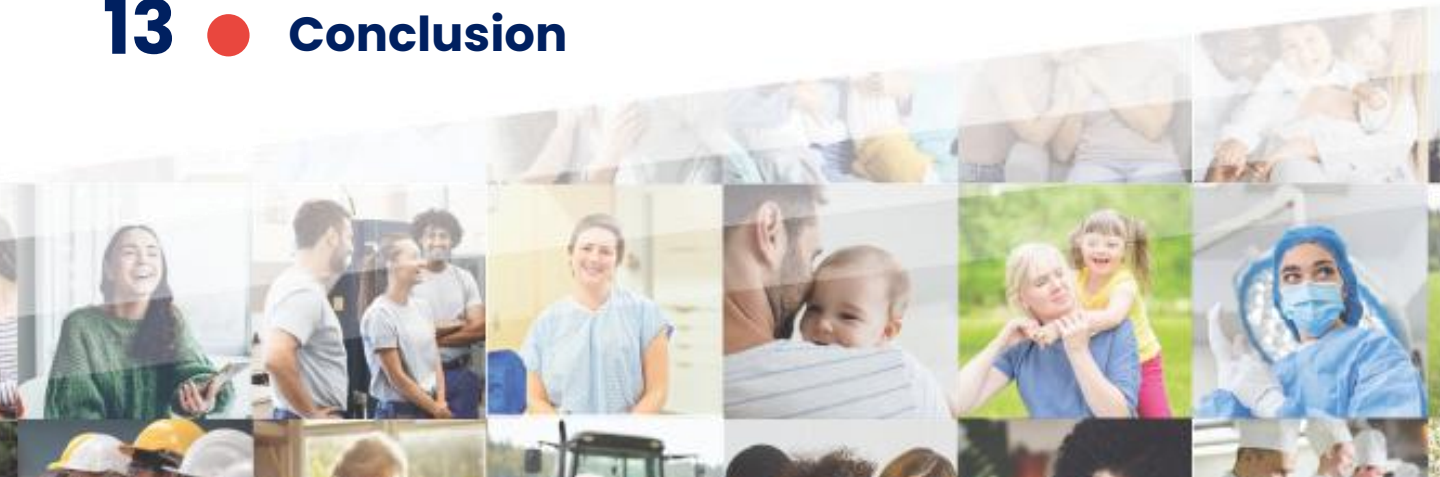


Entreprise à mission

Rapport annuel 2025

Sommaire

- 01 ● Le mot du Président du comité de mission**
- 02 ● Présentation générale de l'entreprise**
- 03 ● Avis sur la composition et fonctionnement du comité de mission**
- 04 ● Avis sur la mission et ses objectifs**
- 05 ● Evaluation par objectif statutaire**
- 06 ● Raison d'être, objectifs et indicateurs**
- 07 ● Avis sur les valeurs de l'entreprise**
- 08 ● Les valeurs et leurs déclinaisons**
- 09 ● Appréciation globale de la mission**
- 10 ● Recommandations du comité de mission**
- 11 ● Perspectives pour l'exercice 2026**
- 12 ● Suivi des alertes éthiques**
- 13 ● Conclusion**



01 ● Le mot du Président du comité de mission



Pr David SMADJA

Chers associés,
Chers membres du Comité de Mission
Chers membres du Comité Scientifique,
Chers collaborateurs,

C'est avec un profond sentiment de responsabilité que je vous présente ce premier rapport annuel du Comité de Mission de Care Connect.

Lorsque j'ai accepté la présidence de ce Comité en juin 2025, j'ai été immédiatement convaincu par la pertinence de la raison d'être de Care Connect : « *Œuvrons ensemble pour un monde où chacun peut accéder simplement aux soins et à la Santé* ». Cette vision répond à un enjeu fondamental de santé publique.

Notre système de santé français, malgré ses qualités, souffre d'une complexité croissante qui laisse trop de patients désemparés. Les inégalités territoriales s'aggravent, les délais d'accès s'allongent, et la coordination entre professionnels reste insuffisante. Face à ces défis, Care Connect apporte une réponse concrète et innovante.

L'année 2025 a été celle de la structuration. Le Comité de Mission s'est réuni à deux reprises pour accomplir un travail fondamental : redéfinir les objectifs statutaires, construire un système complet d'indicateurs de suivi, et valider les valeurs qui guideront l'entreprise. Les échanges au sein du Comité ont été marqués par l'exigence et la transparence.

Le rapport que vous allez lire présente les objectifs révisés, les indicateurs de mesure, et nos premières appréciations. Il trace également la feuille de route pour 2026, qui marquera le passage de la structuration au déploiement opérationnel.

Plusieurs points méritent d'être soulignés : l'évolution des objectifs vers une formulation plus opérationnelle, l'attention portée aux enjeux territoriaux et à la prévention, et l'engagement en matière de gouvernance éthique avec les principes de Justice, Équité, Diversité et Inclusion.

Le Comité formule également des recommandations essentielles : prioriser les zones sous-dotées en offre de soins, renforcer les partenariats scientifiques, et mettre en place rapidement le dispositif de transparence sur les partenariats.

L'année 2026 sera déterminante. C'est l'année où les intentions doivent se transformer en réalisations concrètes, où l'impact social doit devenir mesurable. Le Comité de Mission sera présent pour accompagner, challenger et soutenir cette évolution.

Je remercie les membres du Comité de Mission pour leur engagement, Magali Tassery et son équipe pour leur confiance, et l'ensemble des associés pour leur soutien à la mission de Care Connect.

Ensemble, construisons cet écosystème où chacun pourra accéder simplement aux soins et à la santé.

Avec toute ma conviction,

Pr David SMADJA
Président du comité de mission

02 ● Présentation générale de l'entreprise



Présentation de Care Connect

Care Connect est une société à mission constituée conformément à la loi PACTE du 22 mai 2019. L'entreprise œuvre dans le secteur de la santé numérique avec pour ambition de simplifier et d'optimiser l'accès aux soins pour tous les patients, sur l'ensemble du territoire français.

La complexité de notre système de santé français, malgré ses nombreuses qualités, laisse trop souvent les patients désorientés face à un labyrinthe d'options, de spécialistes et de démarches. Cette réalité conduit des millions de personnes à renoncer aux soins ou à se tourner vers les urgences, faute de solutions adaptées.

La raison d'être de l'entreprise : « Œuvrons ensemble pour un monde où chacun peut accéder simplement aux soins et à la Santé ». Elle se traduit en anglais de cette manière : « Together, we are forging for all a world of seamless access to care ».

Cette raison d'être n'est pas qu'une déclaration d'intention. Elle constitue le moteur de chacune de ses décisions stratégiques et opérationnelles, le cœur battant du projet entrepreneurial : la Santé est un droit fondamental qui ne devrait jamais être entravé par la complexité administrative, l'opacité des parcours ou les inégalités territoriales. C'est précisément ce défi que Care Connect a choisi de relever en développant un écosystème numérique et humain centré sur le patient.



L'écosystème des marques

Care Connect déploie son modèle à travers trois activités complémentaires qui créent un écosystème intégré au service de l'accès aux soins.

- **France Care** constitue le cœur de métier : un service d'orientation et d'accompagnement personnalisé destiné au grand public. Cette activité génère un volume d'utilisateurs significatif qui permet d'identifier les points de friction dans les parcours de santé et d'améliorer la gestion des flux de santé pour orienter le bon patient au bon endroit au bon moment.
- **Hospitality Care** s'adresse aux établissements de santé en leur proposant des solutions d'optimisation de l'expérience patient et de leurs revenus. Cette activité renforce la crédibilité de Care Connect auprès des professionnels de santé et enrichit la connaissance des meilleures pratiques, alimentant ainsi l'amélioration continue des parcours proposés aux utilisateurs.
- **Elite Care / France Care International** développe une offre de tourisme médical à destination d'une clientèle internationale. Elle soutient une offre accessible en France et permet aux hôpitaux d'accéder à de nouvelles sources de revenus.

Cette approche intégrée crée une dynamique vertueuse : la présence auprès des particuliers renforce la position de Care Connect dans les négociations avec les entreprises clientes, qui étendent ensuite la couverture aux familles de leurs collaborateurs, diffusant l'offre au grand public.

Ce modèle économique permet de concilier service de qualité, prix accessible et viabilité financière grâce à la complémentarité stratégique des trois activités.



Appréciation du lien entre l'activité de Care Connect et sa mission*

Le Comité de Mission a analysé la cohérence entre l'activité effective de Care Connect et sa raison d'être.

L'activité de Care Connect se déploie autour de plusieurs services opérationnels :

- **France Care** : service d'orientation et d'accompagnement personnalisé des patients
- **Hospitality Care** : Optimisation de la gestion de lit et amélioration de l'expérience patient
- **Elite Care** : promotion du système de santé français à l'international et développement du tourisme médical

Le Comité constate une cohérence forte entre cette activité et la mission statutaire.

L'ensemble des services développés contribuent directement à simplifier l'accès aux soins et à structurer des parcours de santé, ce qui constitue le cœur de la raison d'être. L'activité commerciale n'est pas dissociée de la mission : elle en est le vecteur opérationnel.

Points de vigilance : Le Comité sera attentif, lors des prochains exercices, à ce que la croissance de l'entreprise et le développement de nouveaux services restent systématiquement alignés avec les objectifs statutaires et ne s'en éloignent pas pour des opportunités purement commerciales.

03 ● Avis sur la composition et fonctionnement du comité de mission

Le Comité de Mission de Care Connect a été constitué conformément aux exigences légales et aux statuts de la société.

Il est composé de cinq membres aux compétences complémentaires, garantissant une diversité d'expertises et de points de vue :

- **Pr David SMADJA - Personne qualifiée, Président du Comité de Mission, représentant des professionnels de santé**
- **Nelly ICHARD - Personne qualifiée représentante des patients**
- **Christel BESSON - Personne qualifiée représentante l'écosystème de la santé**
- **Valérie COURCIER - Représentant des associés**
- **Clément PELLION - Représentant des collaborateurs**

Le Président n'est ni un collaborateur ni un associé de l'entreprise. Le Comité inclut des parties prenantes externes (personnes qualifiées) et un représentant des salariés, conformément aux obligations légales. Cette composition garantit l'indépendance et la pertinence du jugement porté sur l'exécution de la mission.

Appréciation du comité

Le Comité de Mission valide la pertinence de la composition du comité de mission. Il serait intéressant d'adjoindre avec la maturité de l'entreprise des profils complémentaires, notamment un médecin généraliste ou un médecin du travail et une personne reconnue pour son expertise en matière de Value-Based HealthCare.

Fonctionnement durant l'exercice 2025

Le Comité de Mission s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2025 :

- **26 juin 2025 – Premier Comité de Mission**
- **27 octobre 2025 – Second Comité de Mission**

Ces deux réunions ont permis au Comité d'accomplir ses missions de validation des objectifs statutaires, de construction du cadre de suivi, et d'évaluation des premières actions déployées.

L'ensemble des membres étaient présents, soit physiquement ou en distanciel. Cette assiduité témoigne de l'engagement des membres du Comité envers la mission de Care Connect.

Les travaux du Comité de Mission se sont articulés autour des axes suivants :

- Désignation du Président du Comité de Mission
- Approbation du règlement de fonctionnement du Comité de Mission
- Validation de la raison d'être et révision des objectifs statutaires
- Construction et validation des objectifs opérationnels
- Définition des indicateurs de suivi pour chaque objectif
- Validation des valeurs de l'entreprise

Le Comité de Mission a approuvé à l'unanimité son règlement de fonctionnement lors de la réunion du 27 octobre 2025. Ce règlement précise les modalités de fonctionnement, les attributions du Comité, la fréquence des réunions, et les obligations de reporting, conformément aux exigences légales et aux statuts de la société.

Moyens alloués au fonctionnement du Comité de Mission

Le Comité de Mission bénéficie de moyens appropriés pour exercer pleinement ses missions de suivi et d'évaluation de l'exécution de la mission de Care Connect.

Moyens matériels et logistiques :

- Mise à disposition de locaux professionnels pour la tenue des réunions au sein de la Station F, offrant un environnement de travail adapté et des équipements nécessaires aux échanges et délibérations du Comité
- Prise en charge des frais de déplacement des membres du Comité pour leur participation aux réunions

Moyens humains :

- Appui d'une assistante de direction dédiée à l'organisation matérielle des réunions du Comité (convocations, préparation des ordres du jour, logistique, comptes-rendus)
- Transmission complète et diligente de l'ensemble des informations et documents demandés par le Comité pour l'exercice de ses missions

Accès à l'information :

- Communication transparente de tous les éléments nécessaires au suivi de l'exécution de la mission
- Accès aux données, indicateurs et documents stratégiques de l'entreprise

Ces moyens garantissent au Comité de Mission les conditions matérielles et informationnelles nécessaires à l'accomplissement de ses attributions dans les meilleures conditions d'efficacité et d'indépendance.

04 ● Avis sur la mission et ses objectifs

Lors de ses travaux, le Comité de Mission a proposé une évolution des objectifs statutaires pour mieux refléter la raison d'être de Care Connect et renforcer leur caractère opérationnel. Ces modifications ont été soumises au vote de l'Assemblée Générale de décembre 2025.

Ces évolutions ont pour objectif de renforcer la dimension opérationnelle des objectifs tout en maintenant leur cohérence avec la raison d'être de l'entreprise.

Objectifs statutaires initiaux	Objectifs proposés par le Comité
Bâtir un écosystème numérique et humain de santé, centré sur le patient	Faciliter, organiser et optimiser l'accès aux soins et à la santé tout au long de la vie
Valoriser et diffuser les meilleures pratiques d'hospitalité et de santé	Construire un maillage humain autour du patient pour un parcours de santé simple et efficace
Soutenir le développement équilibré de l'hospitalité en santé sur l'ensemble des territoires	Adapter les parcours de santé aux spécificités de tous types de bassins géographiques
Grandir en incarnant les principes d'inclusion, de parité et d'intégrité	Grandir en incarnant les principes de Justice, Équité, Diversité, Inclusion

Le Comité de Mission présente ci-après son évaluation pour chaque objectif statutaire, incluant la pertinence des objectifs opérationnels, les indicateurs associés, et une première appréciation de leur mise en œuvre.

Il revient au comité de mission d'après le guide des organismes tiers indépendant de se positionner sur la pertinence de chaque objectif et sur l'ambition de chaque objectif.

Pour nous positionner, nous avons retenus la méthode suivante :

Appréciation de la PERTINENCE de l'objectif	Appréciation de l'AMBITION de l'objectif
La pertinence répond à la question : "Cet objectif est-il le bon objectif ?"	L'ambition répond à la question : "Cet objectif vise-t-il assez haut ?"
Cela signifie évaluer : • L'objectif est-il cohérent avec la raison d'être ? • L'objectif répond-il aux enjeux sociaux/environnementaux identifiés ? • L'objectif est-il aligné avec l'activité réelle de l'entreprise ? • L'objectif cible-t-il les bonnes parties prenantes ?	Cela signifie évaluer : • L'objectif représente-t-il un véritable défi ? • L'objectif va-t-il au-delà du "business as usual" ? • L'objectif génère-t-il un impact significatif ? • Les cibles fixées sont-elles suffisamment exigeantes ?

05 ● Evaluation par objectif statutaire

Le Comité de Mission présente ci-après son évaluation pour chaque objectif statutaire, incluant la pertinence des objectifs opérationnels, les indicateurs associés, et une première appréciation de leur mise en œuvre.

Objectif 1 : Faciliter, organiser et optimiser l'accès aux soins

Cet objectif est au cœur de la mission de Care Connect. Il répond directement à l'enjeu majeur d'accessibilité aux soins identifié dans le système de santé français. Le Comité considère que cet objectif est pertinent et ambitieux, car il s'attaque à la complexité administrative et à l'opacité des parcours de soins.

PERTINENCE de l'objectif	Appréciation de l'AMBITION
Le Comité considère cet objectif pertinent car il répond directement à l'enjeu majeur de complexité du système de santé français qui conduit au renoncement aux soins. Il s'inscrit au cœur de la raison d'être de Care Connect et correspond à l'activité opérationnelle de l'entreprise dans l'orientation et l'accompagnement des patients.	Le Comité estime cet objectif ambitieux car il vise une transformation profonde de l'expérience patient dans l'accès aux soins, au-delà d'une simple amélioration incrémentale. La création d'un service d'accompagnement personnalisé accessible à tous les patients représente un engagement exigeant qui dépasse largement les standards habituels du secteur de la santé numérique.

Objectif opérationnel : Créer et diffuser un service d'orientation et d'accompagnement personnalisé au service des patients, des aidants et des professionnels de santé

Indicateurs de suivi

- Nombre d'utilisateurs
- Taux d'utilisation du service
- Taux de satisfaction sur l'accessibilité du service
- Score de satisfaction sur la coordination perçue
- Pourcentage d'adresses réussies
- Temps moyen d'attente pour un rendez-vous

Appréciation du comité

Le Comité de Mission valide la pertinence de ces indicateurs qui permettront de mesurer à la fois la performance quantitative (nombre d'utilisateurs, taux d'utilisation) et qualitative (satisfaction, coordination) du service. L'année 2025 étant une année de lancement, le Comité note que les moyens humains et techniques ont été progressivement déployés. Une évaluation complète des résultats sera possible à partir de l'exercice 2026.



Objectif 2 : Construire un maillage humain autour du patient

Cet objectif répond à la nécessité de structurer et d'optimiser les parcours de soins en créant une coordination efficace entre tous les acteurs de santé. Le Comité estime que cet objectif est essentiel pour garantir la continuité et la qualité des prises en charge.

PERTINENCE de l'objectif	Appréciation de l'AMBITION
Le Comité valide la pertinence de cet objectif qui s'attaque à la fragmentation et au manque de coordination entre acteurs de santé, problématique majeure du système français. Cet objectif complète naturellement l'objectif 1 en structurant les relations entre professionnels autour du patient. Il est cohérent avec l'activité de Care Connect qui développe des parcours de soins coordonnés et labellisés.	Le Comité reconnaît l'ambition de cet objectif qui vise à créer une véritable organisation collective autour du patient, incluant à la fois les parcours de soins et de prévention. La démarche de co-construction, structuration, modélisation et labellisation des parcours témoigne d'une approche systémique exigeante. L'objectif de développer des partenariats institutionnels français et européens démontre une volonté d'inscrire l'action dans une dimension scientifique et collaborative de haut niveau.

Objectif opérationnel 2.1 : Co-construire, structurer, modéliser et labelliser des parcours de soins et de santé

Objectif opérationnel 2.2 : Co-construire, structurer, modéliser et labelliser des parcours de prévention

Indicateurs de suivi partagés

Procédure de labellisation écrite

Nombre de parcours co-construits et labelisés

Nombre de patients par parcours

Nombre de partenariats institutionnels français ou européens (dont relations avec l'INSERM et réseaux de recherche)

Appréciation du comité

Le Comité de Mission valide la pertinence de ces indicateurs qui s'inscrivent dans le temps long et souligne une volonté d'approche scientifique de l'entreprise. Le Comité de Mission salue l'approche méthodologique structurée avec la mise en place d'une procédure de labellisation. Cette démarche garantit la qualité et la reproductibilité des parcours. Le Comité encourage Care Connect à renforcer ses partenariats institutionnels, notamment avec l'INSERM et les équipes de recherche européennes, pour asseoir sa légitimité scientifique. La première année a permis de poser les fondations méthodologiques. Les résultats quantitatifs sont attendus pour l'exercice 2027.

Objectif 3 : Adapter les parcours aux spécificités territoriales

Cet objectif aborde l'enjeu crucial des inégalités territoriales d'accès aux soins. Le Comité considère que cet objectif est particulièrement ambitieux et pertinent au regard des défis de désertification médicale et d'aménagement du territoire.

PERTINENCE de l'objectif	Appréciation de l'AMBIION
Le Comité estime cet objectif particulièrement pertinent au regard de l'enjeu crucial des inégalités territoriales d'accès aux soins en France. La désertification médicale et les disparités entre territoires urbains, ruraux et semi-ruraux constituent un défi majeur de santé publique. Cet objectif s'inscrit pleinement dans la raison d'être en garantissant que "chacun" puisse accéder aux soins, indépendamment de son lieu de vie.	Le Comité reconnaît le caractère ambitieux de cet objectif qui ne se limite pas à déployer des solutions standardisées mais vise une adaptation réelle aux spécificités de chaque territoire. L'engagement sur les zones sous-dotées en offre de soins, souvent délaissées pour des raisons de rentabilité, démontre une priorité donnée à l'impact social sur la facilité opérationnelle. La double approche soins et prévention par territoire témoigne d'une vision globale et exigeante.

Objectif opérationnel 3.1 : Contribuer à la démocratisation et la promotion des solutions de soins au plus près des patients dans tous les territoires

Indicateurs de suivi :

Couverture territoriale : Nombre de départements/régions où les solutions sont déployées

Taux de déploiement dans les zones sous-dotées

Temps moyen d'accès aux solutions par type de territoire

Nombre de parcours adaptés par type de territoire (urbain, rural, semi-rural)

Objectif opérationnel 3.2 : Contribuer à la démocratisation et la promotion des solutions de prévention au plus près des patients dans tous les territoires

Indicateurs de suivi :

Nombre de programmes de prévention déployés par type de territoire

Taux de participation aux programmes de prévention par zone

Nombre de partenaires santé publique/prévention mobilisés par territoire

Indicateurs de santé publique suivis (dépistage, vaccination, etc.)

Appréciation du comité

Le Comité de Mission note positivement la volonté de Care Connect de mesurer précisément son impact territorial. La distinction entre solutions de soins et solutions de prévention reflète une approche complète de la santé. Les indicateurs construits ensemble et retenus sont pertinents. Le Comité recommande à Care Connect de s'inspirer des meilleures pratiques internationales, notamment celles du Fonds de Prévention Light House Life Science au Danemark.

L'année 2025 étant une année de structuration, le déploiement territorial effectif débutera en 2026. Le Comité encourage l'entreprise à prioriser les zones sous-dotées dès le démarrage.



Objectif 4 : Grandir en incarnant les principes de Justice, Équité, Diversité et Inclusion

Cet objectif de gouvernance est fondamental pour garantir que la croissance de Care Connect se fasse dans le respect de valeurs éthiques fortes. Le Comité considère que l'évolution proposée renforce la pertinence de cet objectif en l'alignant sur les standards internationaux.

PERTINENCE de l'objectif	Appréciation de l'AMBITION
Le Comité valide la pertinence de cet objectif de gouvernance, fondamental pour garantir que la croissance de Care Connect se fasse dans le respect de valeurs éthiques fortes. Dans le secteur de la santé, où les questions de transparence et de conflits d'intérêts sont essentielles, cet objectif répond à une exigence de crédibilité et de confiance vis-à-vis de toutes les parties prenantes. L'adoption de cet objectif aligne la gouvernance de Care Connect sur les standards internationaux les plus exigeants en matière d'éthique et de responsabilité sociale.	Le Comité reconnaît le caractère ambitieux de cet objectif qui dépasse le cadre réglementaire minimum. L'engagement sur des critères mesurables et contraignants témoigne d'une volonté concrète de transformation plutôt que d'affichage. La création d'un dispositif d'information transparente sur les partenariats et les motifs d'orientation, ainsi que l'ambition de labelliser les structures partenaires, démontrent une démarche d'exemplarité visant à diffuser ces principes éthiques à l'ensemble de l'écosystème de Care Connect.

Objectif opérationnel 4.1 : Incarner dans la gouvernance les principes d'inclusion, d'équité et d'intégrité

Indicateurs de suivi :

Charte de gouvernance écrite

Écart de représentation H/F entre composition globale et instances (objectif < 10%)

Score de diversité des profils (âge, parcours, origines sectorielles)

Écart de rémunération H/F à poste et ancienneté équivalents

Nombre de structures partenaires signataires de la charte

Grille de labellisation établie et validée

Objectif opérationnel 4.2 : Instaurer un dispositif d'information transparente sur les partenariats et motifs d'orientation

Indicateurs de suivi :

Existence du dispositif d'information

Mise à jour régulière du dispositif

Appréciation du comité

Le Comité de Mission salue l'engagement de Care Connect en matière de gouvernance éthique. Les indicateurs proposés sont pertinents et mesurables. Le Comité note que l'entreprise, en phase de démarrage, dispose d'une opportunité unique de mettre en place dès l'origine des pratiques exemplaires en matière d'équité et de diversité. Le dispositif de transparence sur les partenariats est particulièrement apprécié, car il répond aux enjeux de confiance et de prévention des conflits d'intérêts dans le secteur de la santé.

06 ● Raison d'être, objectifs et indicateurs

Notre raison d'être

Œuvrons ensemble pour un monde où chacun peut accéder simplement aux soins et à la Santé

« Together, we are forging for all a world of seamless access to care »

Objectif statutaire opérationnel 1

Faciliter, organiser et optimiser l'accès aux soins et à la santé tout au long de la vie

Objectif statutaire opérationnel 2

Construire un maillage humain autour du patient pour un parcours de santé simple et efficace

Objectif statutaire opérationnel 3

Adapter les parcours de santé aux spécificités de tous types de bassins géographiques

Objectif statutaire de gouvernance 4

Grandir en incarnant les principes de Justice, Équité, Diversité et Inclusion

Obj opérationnel 1.1

Créer et diffuser un service d'orientation et d'accompagnement personnalisé aux services des patients, des aidants, et des professionnels de santé.

Obj opérationnel 2.1

Co construire, structurer, modéliser et labeliser des parcours de soins et de santé

Obj opérationnel 3.1

Contribuer à la démocratisation et la promotion des solutions de soins au plus près des patients dans tous les territoires

Obj opérationnel 4.1

Incarner dans la gouvernance de Care Connect les principes d'inclusion (diversité), d'équité (représentativité) et d'intégrité (transparence)

Indicateurs

Nombre d'usager
Taux d'utilisation
Taux de satisfaction sur l'accessibilité du service
Score de satisfaction sur la coordination perçue
Pourcentage d'adresses réussies
Temps moyen d'attente pour un rendez-vous

Indicateurs

Procédure de labélisation écrite
Nombre de parcours coconstruit et labelisé
Nombre de pax par parcours
Nombre de partenariat institutionnels français ou européens

Indicateurs

Taux de couverture territoriale, dont zones sous-dotées
Temps et distance moyen d'accès aux solutions
Cible : Nombre de parcours adaptés par type de territoire

Indicateurs

Charte de gouvernance écrite et grille de labellisation
Écart de représentation H/F
Score de diversité des profils
Écart de rémunération H/F
Nombre de structures signataires et/ou labellisées

Note suite au vote de l'AG de décembre 2025

L'ensemble des objectifs statutaires et opérationnels ont été validés à l'unanimité par les associés.

Obj opérationnel 2.2

Co construire, structurer, modéliser et labeliser des parcours de prévention

Indicateurs

Procédure de labélisation écrite
Nombre de parcours coconstruit et labelisé
Nombre de pax par parcours
Nombre de partenariat institutionnels français ou européens

Obj opérationnel 3.2

Contribuer à la démocratisation et la promotion des solutions de prévention au plus près des patients dans tous les territoires

Indicateurs

Par type de territoire :
Nombre de programmes de prévention
Taux de participation aux programmes de prévention
Nombre de partenaires santé publique/prévention
Indicateurs de santé publique suivis (vaccination, dépistage...)

Obj opérationnel 4.2

Instaurer un dispositif d'information transparente sur les partenariats tissés et les motifs d'orientation

Indicateurs

Existence du dispositif d'information
Mise à jour du dispositif

07 ● Avis sur les valeurs de l'entreprise

Le Comité de Mission a examiné et validé les valeurs fondamentales de Care Connect, avec une recommandation d'évolution pour mieux refléter la raison d'être.

Ces valeurs constituent les fondations des comportements, des activités et des expertises de l'entreprise

Prévenance

Anticiper et prendre en considération les besoins des autres et proposer des solutions respectueuses, adaptées et efficaces.

Cette valeur est pleinement validée par le Comité. Elle traduit l'approche centrée sur le patient et l'attention portée aux besoins de toutes les parties prenantes.

Pragmatisme → Réactivité

S'adapter avec agilité, efficacité et résilience aux contraintes de la réalité pour relever les défis et saisir les opportunités.

Le Comité a proposé de faire évoluer la valeur initialement proposée (pragmatisme) vers la réactivité. Cette évolution permet de mieux coller à la raison d'être et à la mission de l'entreprise dans l'accès aux soins, où la rapidité de réponse est essentielle.

Transparence

Communiquer de manière claire, ouverte et éthique pour construire dans le temps des relations intègres et de confiance.

Cette valeur est validée sans réserve. Elle est fondamentale dans le secteur de la santé et cohérente avec les objectifs de gouvernance de l'entreprise.

Note suite au vote de l'AG de décembre 2025

La modification des valeurs n'a pas été retenue par les associés mais la définition de la valeur est maintenue.

Appréciation du comité

Le Comité de Mission salue le travail de déclinaison opérationnelle de ces valeurs en comportements concrets, applicables dans trois sphères : gouvernance interne, relations avec les partenaires, et relations avec les usagers. Cette déclinaison permettra de s'assurer que les valeurs ne restent pas de simples déclarations, mais deviennent un guide d'action quotidien.

08 ● Les valeurs et leurs déclinaisons

Les trois valeurs de l'entreprise sont les fondations des comportements, des activités et des expertises. En alliant prévenance, pragmatisme et transparence, chacun veille à ce que ses actions soient non seulement efficaces, mais aussi responsables, éthiques et respectueuses des personnes.

Ces trois valeurs sont déclinées en comportement. Ce travail permet à chacun d'incarner ces valeurs au quotidien, dans la gouvernance, les relations avec les clients, les parties prenantes et les actions au sens large.

Prévenance

Anticiper et prendre en considération les besoins des autres et proposer des solutions respectueuses, adaptées et efficaces

Gouvernance

- Chaque collaborateur est essentiel indépendamment de son titre ou de sa position.
- Nous renforçons nos liens et ensemble, nous nous alignons
- Nous respectons la parole de l'autre même en cas de désaccord.

Usager

- Par l'écoute active nous anticipons et répondons proactivement à ses besoins et à sa vulnérabilité
- Nous respectons strictement leur choix
- Nous faisons preuve d'intégrité et de déontologie

Partenaire

- Des interlocuteurs dédiés simplifier leurs démarches avec nous.
- Nous bâtissons une démarche d'amélioration continue et de veille

Pragmatisme

S'adapter avec agilité, efficacité et résilience aux contraintes de la réalité pour relever les défis et saisir les opportunités

Gouvernance

- Nous fixons et nous tenons des objectifs concrets, simples et atteignables
- Nous faisons preuve de courage en alertant, questionnant et proposant des solutions concrètes
- Nous proposons rapidement des solutions agiles qui répondent aux problématiques, aux enjeux et impératifs identifiés

Usager

- Nous proposons des solutions réalistes, réalisables et adaptées
- Nous évaluons systématiquement l'impact de nos solutions
- Nous répondons au juste besoin à travers un accompagnement personnalisé

Partenaire

- Nous encourageons la cocréation de valeur

Transparence

Communiquer de manière claire, ouverte et honnête pour construire dans le temps des relations intègres et de confiance

Gouvernance

- Nous sommes réalistes.
- Nos processus de décision sont accessibles, lisibles, compréhensibles et partagés
- Nous assumons nos choix et expliquons leurs fondements
- Chaque collaborateur s'engage à se connaître pour développer son plein potentiel

Usager

- Nous écoutons, nous rassurons, nous accompagnons
- Nous communiquons de manière claire, simple et accessible
- Nous admettons nos erreurs, nous ne les dissimulons pas et nous en tirons des leçons.

Partenaire

- Nous communiquons régulièrement
- Nous sommes explicites sur nos attentes, nos engagements, nos contraintes, les points de frictions, nos perspectives et nos succès.
- Nous savons dire non

09 ● **Appréciation globale de la mission**

Pertinence de la mission

Le Comité de Mission considère que la mission de Care Connect est parfaitement alignée avec les enjeux sociaux et environnementaux auxquels l'entreprise entend répondre. Les problématiques d'accès aux soins, d'inégalités territoriales et de complexité du système de santé sont des défis majeurs de santé publique. La raison d'être et les objectifs statutaires de Care Connect apportent une réponse concrète et ambitieuse à ces enjeux.

Cohérence entre la mission et l'activité

Le Comité note une forte cohérence entre la raison d'être, les objectifs statutaires et l'activité opérationnelle de l'entreprise. L'année 2025 a été consacrée à la structuration de la démarche : définition des objectifs opérationnels, construction des indicateurs, mise en place des processus de labellisation. Cette phase de construction est essentielle pour garantir la solidité et la pérennité du modèle.

Avis sur les moyens alloués par l'entreprise en appui de la réalisation de sa mission

L'année 2025 étant la première année d'existence de Care Connect, le Comité de Mission apprécie les moyens mis en œuvre selon les critères suivants :

L'entreprise a constitué une équipe pluridisciplinaire avec des compétences en santé, technologie et coordination. Un poste de Directrice de l'expérience et de l'impact social en santé a été créé, témoignant de l'engagement à placer la mission au cœur de l'organisation.

Des ressources significatives ont été allouées à la construction méthodologique : élaboration des processus de labellisation, définition des indicateurs, mise en place des outils de suivi. Cette approche structurée est garante de la qualité future.

Gouvernance

La mise en place d'un Comité de Mission dès la création de l'entreprise, sa composition diversifiée, et la fréquence de ses réunions démontrent l'engagement de la direction à piloter effectivement la mission.

Appréciation du comité

Le Comité estime que les moyens alloués en 2025 sont cohérents avec la phase de structuration de l'entreprise. Le Comité sera attentif à ce que les moyens croissent proportionnellement au développement de l'activité et aux ambitions affichées dans les objectifs statutaires.

L'année 2025 constituant la première année d'activité, le Comité de Mission considère qu'il est prématuré d'évaluer des résultats quantitatifs. Ces réalisations explicitées dans ce rapport constituent des fondations solides pour le déploiement opérationnel qui interviendra à partir de 2026. Le Comité attend avec intérêt les premiers résultats quantitatifs et qualitatifs lors du prochain exercice.

10 ● Recommandations du comité de mission

Au terme de cette première année de fonctionnement, le Comité de Mission formule les recommandations suivantes pour l'amélioration continue de la démarche :



Recommandations stratégiques

Renforcer les partenariats institutionnels et scientifiques

Développer les collaborations avec l'INSERM, les réseaux de recherche européens et les organismes de santé publique pour asseoir la légitimité scientifique des parcours proposés.

S'inspirer des meilleures pratiques internationales

Étudier les initiatives innovantes en matière de prévention, notamment celles du Fonds de Prévention Light House Life Science au Danemark, pour enrichir les programmes déployés.



Recommandations opérationnelles

RECOMMANDATION 1	Mettre en place un tableau de bord de suivi des indicateurs Développer un outil de pilotage permettant un suivi en temps réel des indicateurs définis pour chaque objectif opérationnel, avec des alertes en cas d'écart significatif
RECOMMANDATION 2	Déployer le dispositif de transparence sur les partenariats Rendre opérationnel dès 2026 le dispositif d'information transparente sur les partenariats et les motifs d'orientation, en le rendant accessible aux usagers et parties prenantes.
RECOMMANDATION 3	Communiquer régulièrement sur la mission Développer une communication externe régulière sur les avancées de la mission pour sensibiliser les parties prenantes et créer une dynamique d'engagement.
RECOMMANDATION 4	Renforcer la représentation médicale et paramédicale Le Comité suggère de renforcer la représentation du corps médical et paramédical dans le Comité Scientifique, voire dans le Comité de Mission.
RECOMMANDATION 5	Maintenir une fréquence soutenue des réunions du Comité de Mission Passer à trois réunions annuelles minimum pour assurer un suivi rapproché pendant la phase de déploiement opérationnel.
RECOMMANDATION 6	Prévoir la vérification par un Organisme Tiers Indépendant Initier dès 2026 le processus de sélection d'un OTI pour la première vérification statutaire, en privilégiant un organisme ayant une expertise spécifique des sociétés à mission du secteur de la santé.

11

L'année 2026 marquera la transition de la phase de structuration vers la phase de déploiement opérationnel.

Le Comité de Mission identifie les priorités suivantes :

PRIORITE 1	Déploiement opérationnel	• Lancement effectif du service d'orientation et d'accompagnement • Premiers parcours de soins labellisés et opérationnels • Début du déploiement territorial ciblé sur les zones prioritaires
PRIORITE 2	Mesure de l'impact	• Collecte des premiers indicateurs quantitatifs et qualitatifs • Mise en place d'enquêtes de satisfaction auprès des usagers • Évaluation de l'impact territorial des premières actions
PRIORITE 3	Gouvernance et suivi	• Soumission des modifications statutaires au vote de l'Assemblée Générale • Sélection et engagement d'un Organisme Tiers Indépendant • Renforcement de la composition du Comité Scientifique et potentiellement du Comité de Mission • Mise en place d'outils de pilotage et de reporting

12

Aucune alerte éthique ou déontologique ou relative au RGPD n'a été formulée au cours de l'année 2025.

Les différents dispositifs de recueil des alertes devront être formalisés sur l'année 2026 et audités.



13 ● Conclusion

Au terme de cette première année d'exercice, le Comité de Mission de Care Connect exprime un avis favorable sur la structuration et la mise en œuvre de la mission.

La raison d'être de Care Connect répond à un enjeu majeur de santé publique. Les objectifs statutaires, tels que révisés par le Comité, offrent un cadre opérationnel pertinent et ambitieux. La déclinaison en objectifs opérationnels et la définition d'indicateurs mesurables témoignent d'une approche rigoureuse et professionnelle.

L'année 2025 a été consacrée à poser les fondations solides nécessaires au déploiement futur. Les moyens alloués, tant humains que méthodologiques, sont cohérents avec cette phase de structuration. La constitution d'un Comité de Mission diversifié et engagé, la fréquence des réunions, et la qualité des échanges démontrent la volonté de la direction de faire de la mission un véritable moteur stratégique.

Le Comité de Mission note avec satisfaction l'engagement de toutes les parties prenantes dans cette démarche. Les valeurs de prévenance, pragmatisme et transparence, désormais formalisées et déclinées en comportements concrets, constituent un socle éthique fort pour guider le développement de l'entreprise.

Pour l'exercice 2026, le Comité sera particulièrement attentif au passage à l'opérationnel, aux premiers résultats mesurables, et à l'évolution des moyens alloués en cohérence avec les ambitions affichées. Le Comité encourage Care Connect à maintenir le cap de l'excellence et de l'exigence dans la poursuite de sa mission.

Le Comité de Mission recommande à l'Assemblée Générale de prendre acte du présent rapport et d'approuver les évolutions statutaires proposées.

Fait à Paris, le 16 mars 2026

Professeur David SMADJA

**Président du Comité de Mission
SAS Care Connect**

